

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
(XXXXXX)

OBJET :

Convention
avec le Cdg59

MISSION
RELATIVE AU
SYSTEME
D'INFORMATION

Le (date), le conseil (municipal/communautaire/syndical à préciser), légalement convoqué, s'est réuni à (heure) dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur/Madame (Nom), (fonction), à la suite de la convocation qui lui a été faite.

Etaient présents : Noms et prénoms

Pouvoirs : Noms et prénoms

Absents : Noms et prénoms

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale.

Monsieur/Madame le (fonction) expose qu'il est difficile pour la commune de maîtriser son système d'information et que cette dernière est dépourvue de ressources internes lui permettant de mettre en œuvre des projets informatiques et tout particulièrement ceux liés à la sécurité des systèmes d'information ou à la mise en place d'outils de dématérialisation.

Or, l'alinéa 2 de l'article 25 de la loi 84-53 prévoit que les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale « peuvent mettre des agents à disposition des collectivités et établissements qui le demandent en vue d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou d'assurer des missions temporaires ou en cas de vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ».

Il est donc proposé au conseil (xxxxx) d'adopter la convention annexée permettant de mettre à disposition un technicien informatique pour la réalisation de missions temporaires tout particulièrement celles liées à la sécurité des systèmes d'information ou à la mise en place d'outils de dématérialisation auprès de la (commune, communauté de communes, ..., xxxxxx)

Le coût horaire d'une mise à disposition est fixé à cinquante euros (50 €).

Oùir ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil (xxxx), à la majorité,

AUTORISE : Monsieur/Madame le (fonction) à signer la convention du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord dans le cadre d'une mission relative au système d'information.

AUTORISE : Monsieur/Madame le (fonction) à signer un éventuel descriptif financier ou tout document lié à la mission relative au système d'information du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour assurer l'accompagnement à la sécurité du système d'information ou à la mise en place d'outils de dématérialisation, et en assurer le paiement.

IMPUTE : Les dépenses à l'article et chapitre du budget y afférent.

Fait et délibéré en séance les : jour, mois et an susdits,

Le (Maire/Président)

XXXXXXXXXXXXXXXX

Qui certifie le caractère exécutoire de la présente décision.